

Gaston Defferre.
Un socialiste face au pouvoir,
de Marseille à l'élection présidentielle de 1969.

Cette biographie est née d'une insatisfaction et d'un constat : insatisfaction devant une lecture de la carrière de Gaston Defferre souvent réduite au maire de Marseille, ignorant qu'il fut un législateur remarqué, parlementaire durant plus de quarante ans, président du groupe socialiste à l'Assemblée de 1962 à 1981, plusieurs fois ministre sous la IV^e et la V^e République, et un influent responsable socialiste ; constat paradoxal de la longévité d'une carrière politique qui ne lui permit cependant jamais de jouer les tous premiers rôles. Son échec cinglant à la présidentielle de 1969 constitua à cet égard un tournant, sonnait le glas de ses ambitions présidentielles, au moment même où son pouvoir local était à son apogée. L'intérêt d'une biographie de Defferre réside par conséquent dans cette tension entre ancrage local et carrière nationale, caractéristique de bien des hommes politiques français. Comprendre sa trajectoire politique, jusque dans son inachèvement, nécessite de penser l'articulation de ces deux dimensions de son action, sans jamais les isoler l'une de l'autre. Croisant les papiers privés de Defferre et les archives publiques, locales et nationales, les archives partisans, ministérielles et parlementaires, cette thèse aborde ainsi quatre grandes questions : la Résistance comme matrice et expérience structurante dans la carrière de Defferre ; l'enracinement local comme ressource, garantie de longévité politique et amortisseur d'échec, et contrainte, sensible dans la décision politique ; le rapport du bourgeois et du notable au socialisme comme idéologie ainsi qu'à la SFIO, à laquelle il fut indéfectiblement fidèle ; l'homme d'Etat, enfin, à travers son œuvre législative, son rapport aux institutions et la façon dont il conjugua intérêt général, engagement socialiste et intérêt local.

Ainsi, cette thèse est l'occasion d'examiner de manière approfondie deux grands domaines dans lesquels le socialiste laissa une empreinte législative majeure : la presse – il fit adopter la loi du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution des biens de la presse « collaborationniste » –, et la décolonisation – il laissa son nom à la loi-cadre de 1956 amorçant le processus d'autonomie interne des colonies d'Afrique noire. Rompant avec la représentation de parlementaires « orateurs », le cas de Gaston Defferre suggère combien la connaissance des arcanes de la vie parlementaire constitua une ressource politique, particulièrement pour le ministre, et dessine le portrait d'un homme politique à la recherche de l'efficacité législative – dont la loi-cadre de 1956 est un modèle –, désireux de rationaliser le travail parlementaire, particulièrement sous la IV^e République. Si la V^e République et le fait majoritaire le confrontent au problème du rôle et des modalités de l'opposition parlementaire, il n'en conserve pas moins un mandat et une fonction, la présidence du groupe socialiste à l'Assemblée, indispensables à son *leadership* local comme à sa carrière nationale, et emblématiques de son influence au sein de la SFIO.

